



séparation étrangère/ français=expulsion? garde des enfants?

Par **alliol**, le **17/11/2009** à **17:16**

Bonjour, je me renseigne pour une amie chère. Elle est étrangère, elle a quitté son pays il y a 4-5 ans pour suivre un français dont elle était très amoureuse. Ils se sont mariés en France et ont eu deux enfants (dont un qui a seulement deux mois). Cela fait plus de 2 ans qu'il y a des hauts et des bas entre eux, les bas étant les plus nombreux. Aujourd'hui elle n'en peut plus, il ne s'occupe pas du tout de ses enfants, ne la touche plus (ni embrasse) depuis des mois, insulte sa famille et lui dit qu'il la remplacera par une autre bientôt. Elle est très malheureuse mais a très peur de divorcer car elle n'est pas française et n'a une carte de séjour que d'un an renouvelable chaque année (il doit lui signer en préfecture pour la renouveler) et elle ne sait pas du tout si elle pourra rester en France pour s'occuper de ses deux enfants. Quels sont les recours possibles? Je connais son mari et je sais qu'il ne fera rien pour qu'elle puisse rester en France et avoir une partie de la garde des enfants, il est trop fier et très impulsif. Que pouvez-vous lui conseiller? Merci beaucoup de votre aide.